



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 149 – 3^{ème} trimestre 2011

SOMMAIRE

<i>Methodologie</i>	<i>3</i>
<i>1. Synthèse</i>	<i>5</i>
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	<i>10</i>
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>11</i>
<i>Les placements des ménages</i>	<i>12</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>13</i>
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>14</i>
<i>4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	<i>14</i>
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>15</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>16</i>
<i>4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	<i>17</i>
<i>5. Risques sectoriels</i>	<i>18</i>
<i>6. Rappel des taux</i>	<i>20</i>
<i>6.1 Taux réglementés</i>	<i>20</i>
<i>6.2 Principaux taux de marché</i>	<i>20</i>
<i>6.3 Taux de l'usure</i>	<i>20</i>
<i>7. Monnaie fiduciaire</i>	<i>21</i>
<i>7.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	<i>21</i>
<i>7.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	<i>21</i>

MÉTHODOLOGIE

AVERTISSEMENT

Depuis le bulletin n°145 (3^{ème} trimestre 2010), un changement a été opéré dans la classification des établissements de crédit, en lien avec la réforme SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) conduite par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Cette évolution vise à moderniser, tout en le simplifiant, le protocole de remise des déclarations réglementaires des établissements de crédit auprès du superviseur. Dorénavant, l'ancien périmètre « EC de la zone » (Etablissements de crédit) se voit enrichi de certains établissements anciennement « Hors Zone » et désormais classés « ECIL » (Etablissement de Crédit Installé Localement). A contrario, d'autres établissements de crédit précédemment répertoriés en « EC de la zone » ont été reclassés en « ECNIL » (Etablissement de Crédit Non Installé Localement) : l'AFD voit ainsi ses engagements intégrés parmi ceux des ECIL et, a contrario, les encours de crédit de la SOFIDER basculent dans ceux des ECNIL. Le critère d'implantation sur le territoire ayant ainsi été revu, les encours ECIL/ECNIL ont été logiquement affectés, en proportion égale mais en sens contraire, l'encours global de l'ensemble des établissements de crédit n'ayant quant à lui pas été modifié.

1. Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions visant à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

2. Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales, à La Banque Postale et au Trésor Public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des établissements extérieurs.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et organismes de placement collectif en valeurs mobilières – OPCVM - monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières. Enfin, les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3. Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit.

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont principalement la Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia-Crédit Local de France, le Crédit foncier de France, la Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et la Banque Européenne d'Investissement.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédit. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers). Les autres catégories de crédit des EI ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (sociétés non financières ou entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4. Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

1. SYNTHÈSE

1. Evolution conjoncturelle

CONTEXTE INTERNATIONAL

La croissance de l'économie mondiale reste modeste au 3^e trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, la croissance américaine atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2^e trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaînes d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3^e trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de la zone euro reste faible, à 0,2 % au 3^e trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de politique monétaire, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient, pour sa part, son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

S'agissant de la dette souveraine des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé, le 30 novembre, de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers, d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro et, d'autre part, par des prêts de la BCE. Le 9 décembre, lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3^e trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

CONTEXTE LOCAL

1.1 Les actifs financiers : stabilisation après deux trimestres de baisse

Après les deux replis successifs enregistrés aux premier et deuxième trimestres (-3,3 % et -2,2 %), l'épargne collectée affiche une timide progression, à +0,4 % au 30 septembre 2011. L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte reste stable au troisième trimestre, à **350,3 millions d'euros**. Sur un an, l'encours se contracte de 4,2 %, soit une baisse de 15,4 millions d'euros.

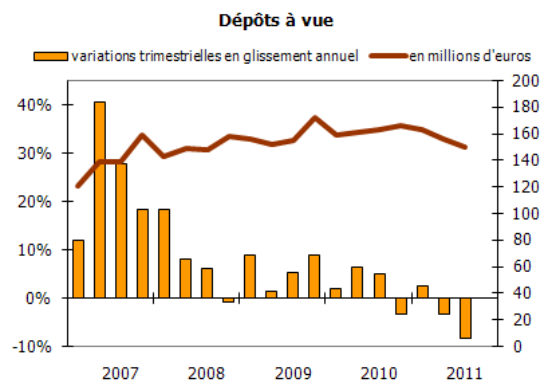
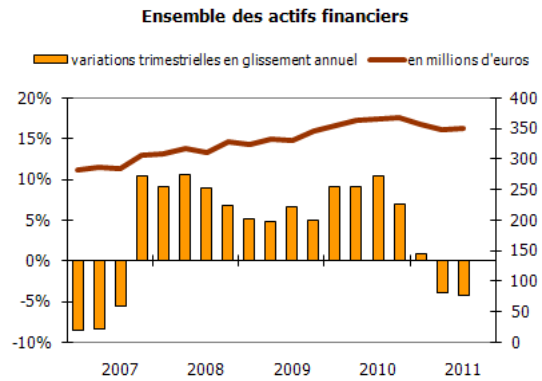
La légère hausse de l'épargne du troisième trimestre est, en premier lieu, portée par la croissance de l'épargne détenue par les **entreprises** (+5,6 %). Après deux trimestres de recul, l'encours s'accroît de 5,3 millions d'euros et atteint 99,2 millions d'euros.

De manière plus modeste, les actifs financiers des **autres agents** (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale, etc.) participent également à la hausse globale des actifs. Ils progressent de 0,9 % au troisième trimestre (+0,5 million d'euro) et représentent 57,6 millions d'euros. Pour sa part, l'épargne des **ménages** se contracte de 2,3 % (-4,5 millions d'euros).

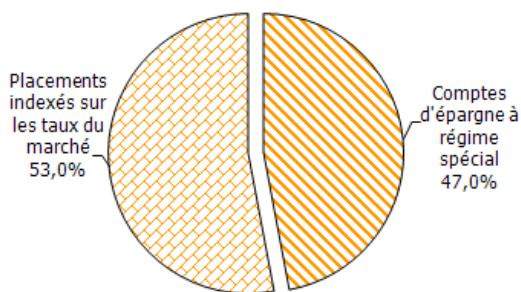
Par nature, les actifs financiers se répartissent entre les dépôts à vue (43 % contre 45 % au précédent trimestre), les placements liquides ou à court terme (39 % contre 37 %) et l'épargne à long terme (18 %).

L'effritement du volume des **dépôts à vue** observé depuis le début de l'année se poursuit (-6,3 millions d'euros, soit -4 % après -2 % et -4,4 % aux premier et deuxième trimestres). Au 30 septembre 2011, l'encours total s'établit à 149,5 millions d'euros, en baisse de 8,3 % sur un an.

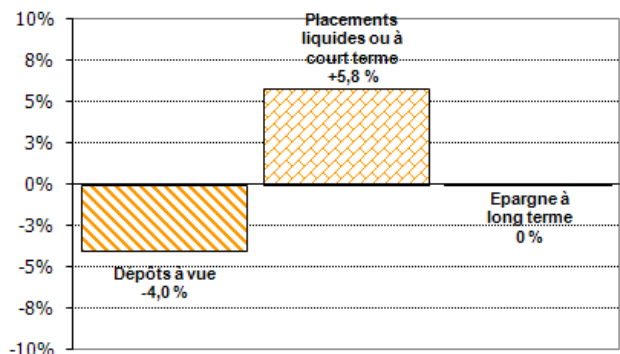
En revanche, l'encours des **placements liquides ou à court terme** enregistre une progression sensible de 5,8 % (+7,6 million d'euros). Il représente 138,2 millions d'euros au troisième trimestre. L'arbitrage des entreprises en matière de gestion de trésorerie participe à cette évolution : l'encours des comptes à terme s'est étoffé de 9,3 millions d'euros en trois mois (+92 %). Sur un an, l'encours global des placements liquides ou à court terme croît de 4,7 millions d'euros (+4,8 %).



Structure des placements liquides ou à court terme



Evolution par rapport au 2ème trimestre 2011



Enfin, le volume de l'**épargne à long terme** stagne à 62,6 millions d'euros. Sa répartition par agents est également stable par rapport au précédent trimestre : quasi-totalité (99,3 %) pour les ménages, essentiellement en contrats d'assurance-vie (60 %), en plans d'épargne logement (30 %) et en supports d'épargne collective -OPCVM non monétaires constitués de Sicav et de Fcp- (9 %), le reliquat se trouvant dans les portefeuille-titres et d'autres comptes d'épargne (1 %).

1.2 Les passifs financiers : contraction de l'encours total de crédit

Au 30 septembre 2011, l'**encours total de crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit** intervenant à Mayotte s'établit à **790 millions d'euros**, en repli de 1,8 % sur le trimestre (après +3,4 % au 30 juin 2011). Ainsi, le taux annuel de progression s'établit à 3,1 % (contre +7,3 % entre juin 2010 et juin 2011).

A 751 millions d'euros, l'encours de crédit sain est en repli de 2,3 % sur le trimestre, signe d'une dégradation de la qualité globale du portefeuille. Le taux annuel de croissance de l'encours de crédit sain ralentit et s'établit à 3,1 % (contre +6,4 % entre juin 2010 et juin 2011). Par ailleurs, le taux de créances douteuses progresse de 0,5 point pour s'établir à 4,9 %.

Les mouvements sociaux, qui ont démarré en septembre, semblent avoir quelque peu impacté l'activité bancaire : les encours des collectivités locales, des entreprises et des autres agents sont en recul respectif de 8,4 %, 1,6 % et 1,3 % par rapport au deuxième trimestre (soit -15,5 millions, -4,4 millions et -0,9 million d'euros). Les concours aux ménages sont les seuls à enregistrer une progression sur le trimestre (+1,2 %, soit +3 millions d'euros), soutenus par la bonne tenue des crédits à l'habitat (+2,6 %, soit +3,2 millions d'euros).

Les crédits aux entreprises, aux ménages et aux collectivités locales représentent respectivement 36 %, 32 % et 22 % de l'encours de crédit sain. Le solde est détenu par les « autres agents » (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale, etc.).

Au 30 septembre 2011, le montant total des concours bruts octroyés par les **établissements de crédit installés localement (ECIL)** s'élève à **584 millions d'euros**, en recul de 2 % sur le trimestre (après +5 % le trimestre précédent). La tendance sur un an demeure positive à 2,8 % (après +8,5 % entre juin 2010 et juin 2011).

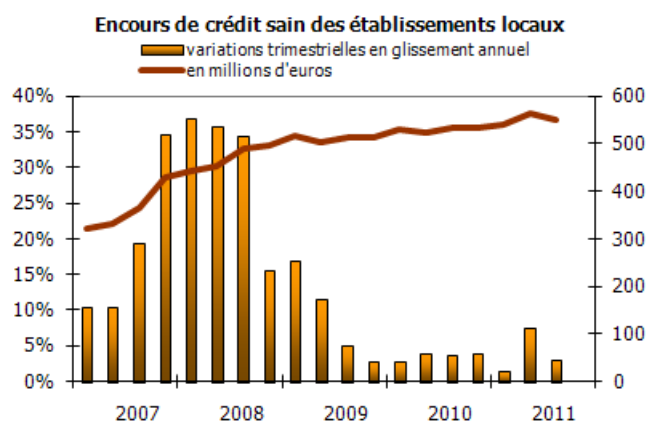
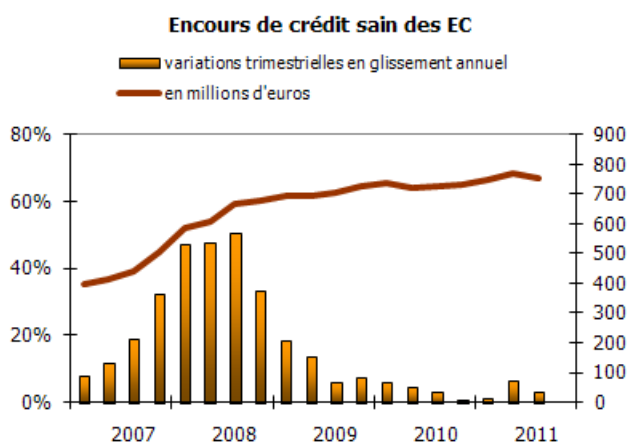
Cette décélération est encore plus prononcée pour l'encours sain : -2,5 % au troisième trimestre, à 550 millions d'euros. Sur un an, sa progression est de 3,1 % (après +7,5 % entre juin 2010 et juin 2011). Avec une croissance de 0,6 point, le taux de créances douteuses (5,9 %) se dégrade légèrement, pour le troisième trimestre consécutif.

Enfin, au 30 septembre, le taux de provisionnement s'établit à 43,9 %, après 45,6 % au précédent trimestre.

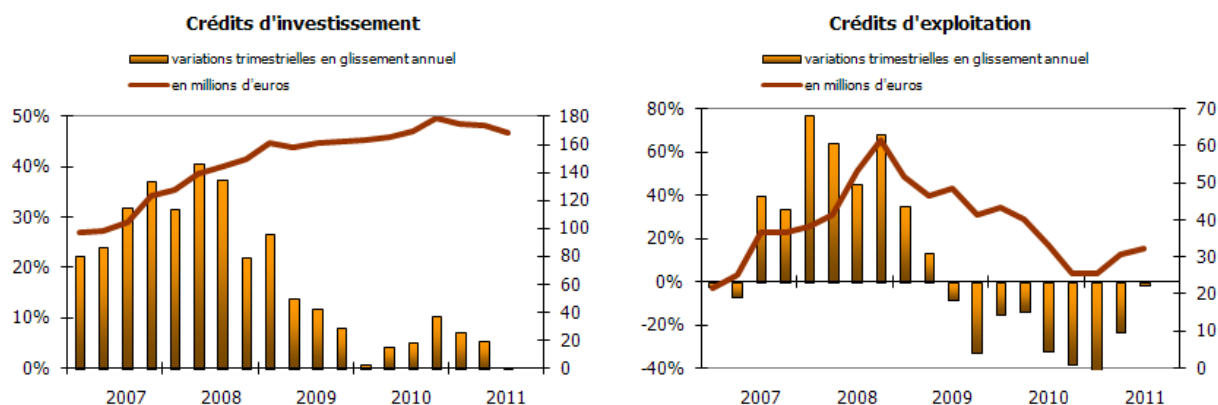
Les concours aux entreprises (233 millions d'euros) représentent 42,4 % du total de l'encours de crédit sain. Ils se contractent de 1,2 % sur le trimestre (après +1,6 % au deuxième trimestre) et de 0,8 % sur un an (comme observé entre juin 2010 et juin 2011).

Dans le contexte d'atonie de l'économie mahoraise, la contraction des crédits d'investissement aux entreprises (168,9 millions d'euros au 30 septembre), déjà observée aux deux premiers trimestres (-0,7 % et -2,3 %), s'accroît au troisième trimestre (-2,7 %). Pour la première fois depuis 25 trimestres, l'évolution en glissement annuel devient négative (-0,1 %). Les crédits d'investissement des entreprises sont constitués à 98 % de crédits à l'équipement, le solde étant représenté par les financements en crédit-bail.

En rupture avec la tendance baissière amorcée fin 2008 (graphique ci-après), depuis le deuxième trimestre 2011, les financements à court terme des entreprises enregistrent une reprise : avec un encours de 32,4 millions d'euros, les crédits d'exploitation progressent de 5,1 % au troisième trimestre. Le rythme de croissance est toutefois bien moindre qu'au précédent trimestre (+21,4 %). L'encours s'est d'ailleurs



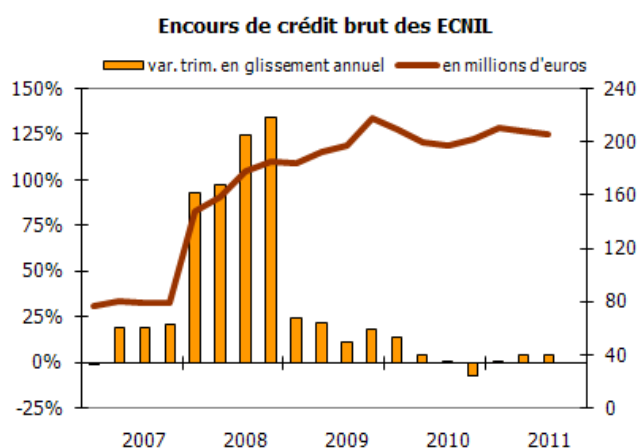
contracté de 0,5 million d'euros entre septembre 2010 et septembre 2011 (soit -1,7 %). Les comptes ordinaires débiteurs (25 % des crédits d'exploitation) en progression de 11 % ce trimestre atteignent 7,9 millions d'euros. Ils reculent toutefois de 10% sur un an.



Les concours aux ménages -qui représentent 41,5 % de l'encours de crédit sain des ECIL- s'élèvent à 228,1 millions d'euros. Après la reprise constatée au deuxième trimestre (+2,4 %), l'encours continue de progresser à un rythme toutefois plus ralenti : +0,6 % au troisième trimestre, soit +1,3 millions d'euros. Plus de 51 % des concours aux ménages sont des crédits à l'habitat (117,4 millions d'euros). Ces crédits sont en hausse de 1,6 % au 30 septembre et conservent une progression dynamique de +5,6 % sur un an.

Enfin, dans le contexte de difficultés des finances publiques locales, l'encours de crédit des collectivités locales (80,8 millions d'euros, soit 14,7 % de l'ensemble des concours aux ECIL) est en berne : -13,7 % après +19,7 % précédemment. Les crédits d'exploitation ont été divisés par 2,3 (3.1 millions d'euros) : il n'y a plus de crédits de trésorerie octroyés par les ECIL. Les comptes ordinaires débiteurs ont également été divisés par 2 entre juin et septembre 2011. Pour leur part, les crédits d'investissements sont en recul de 10,7 %. En dépit de cette évolution, la tendance sur un an demeure dynamique : +13,2 % entre septembre 2010 et septembre 2011 (contre +25,4 % entre septembre 2009 et septembre 2010).

L'activité des **établissements de crédit non installés localement (ECNIL)**, qui s'était bien accrue en 2008 et 2009 (+134 % et +18 %), s'inscrivait en repli fin 2010 (-7,2 %). Au 30 septembre 2011, l'encours brut s'élève à **205,6 millions d'euros**, en retrait pour le deuxième trimestre consécutif (-1,3 % après -0,9 % au précédent trimestre).



Le volume d'affaires des ECNIL représente environ 26 % de l'ensemble des concours consentis sur la place de Mayotte. Les ECNIL sont sollicités essentiellement par les collectivités locales dont ils financent 52 % des besoins. En comparaison, ils ne couvrent que 14 % des besoins de financement des entreprises.

A noter qu'au cours des douze derniers mois, les entreprises ont accru leur financement auprès des ECNIL : les crédits octroyés ont ainsi progressé de 51 % entre septembre 2010 et septembre 2011, passant de 24,8 à 37,5 millions d'euros. Sur la même période, les concours aux collectivités locales étaient en retrait de 6,6 %, passant de 94 à 87,8 millions d'euros.

2. Les risques recensés au SCR

A fin septembre 2011, l'encours total des risques recensés par le Service central des risques (SCR) de la Banque de France sur les entreprises de Mayotte (ainsi que les administrations publiques et autres personnes morales) s'élevait à 582 millions d'euros, en baisse de 3,9 % (après une hausse de 1 % au précédent trimestre).

Quatre des vingt secteurs d'activité concentrent 70 % des engagements répertoriés par le SCR (à partir du seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique), soit un encours de plus de 405 millions d'euros : administrations publiques (30,6 % de l'ensemble), en retrait de 10,1 % ; activités immobilières (18,9 %), stable à -0,1 % ; santé humaine et action sociale (10,2 %), en repli de 1,8 % et commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (9,9 %), en progression de 3 %.

3. Perspectives

Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit**, interrogés par l'IEDOM au quatrième trimestre 2011, font état de perspectives plutôt encourageantes pour le premier trimestre 2012, au terme d'une année qui a confirmé les inquiétudes exprimées lors des précédentes enquêtes.

Après plusieurs années de croissance (encours de crédits des établissements locaux multiplié par 1,6 et actifs financiers en hausse de 18 % en 2007 et 2008), suivies d'une décélération en 2009 et d'une évolution nuancée en 2010, le marché bancaire local peine à se redresser en 2011.

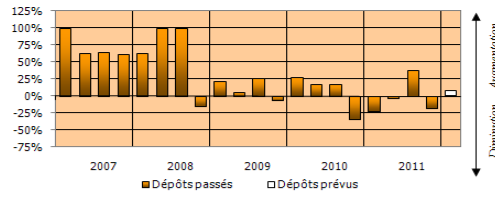
Le niveau de collecte des dépôts, perçu en diminution au premier semestre et qui recueillait une opinion plus positive au troisième trimestre, ne semble pas être à la hauteur des attentes exprimées par les dirigeants lors de la précédente enquête¹. Les perspectives pour le premier trimestre 2012 sont néanmoins légèrement favorables.

En matière d'octroi de crédits, les opinions relatives à l'évolution du financement des entreprises semblent bien orientées à l'approche de 2012, tant pour les financements à court terme que pour les crédits d'équipement. Les anticipations sont un peu plus optimistes pour les crédits à l'habitat des ménages, alors que les crédits à la consommation seraient plutôt en retrait.

¹ Au cours des mouvements sociaux, qui ont paralysé l'île entre la fin du mois de septembre et le début du mois de novembre, les guichets ou agences bancaires ont été obligés de fermer leurs portes au public pendant plusieurs jours.

2. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Collecte des dépôts

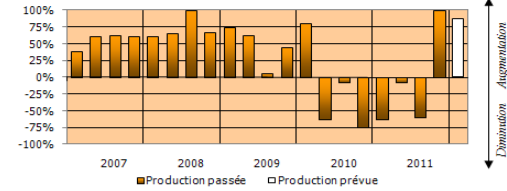


Soldes d'opinions des dirigeants
(Banque de La Réunion, BFC-OI, Banque Postale,
BRED-BP, CRCA)

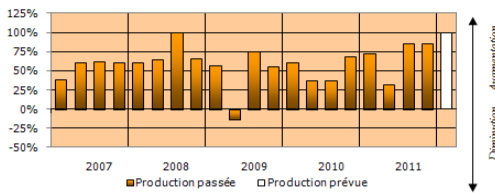
Crédits d'équipement aux entreprises



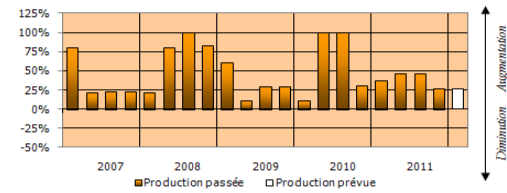
Crédits d'exploitation aux entreprises



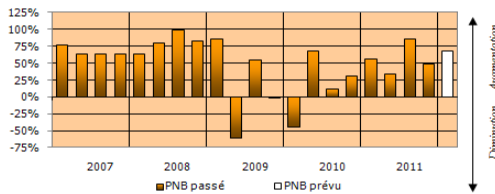
Crédits à l'habitat des particuliers



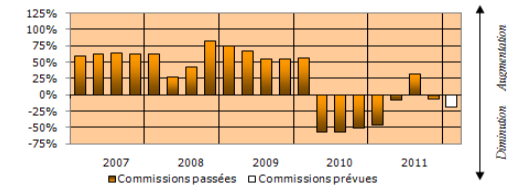
Crédits à la consommation des particuliers



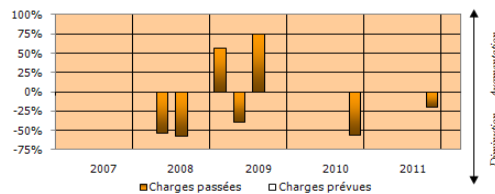
Produit net bancaire



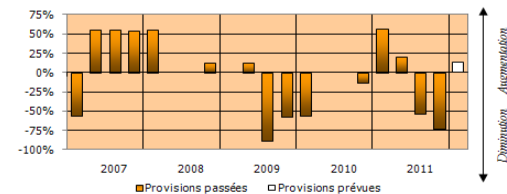
Commissions



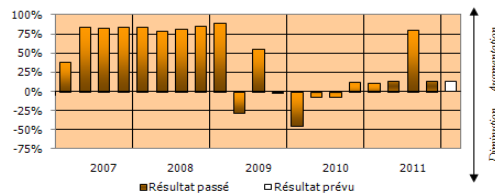
Charges d'exploitation



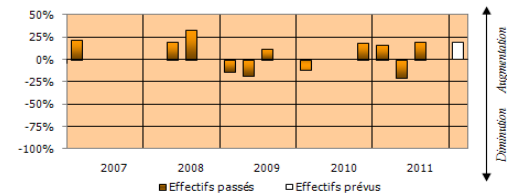
Coût du risque



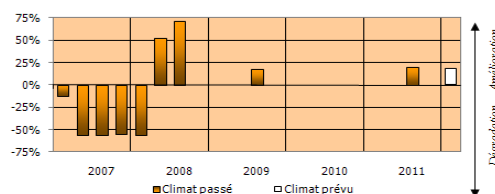
Résultat



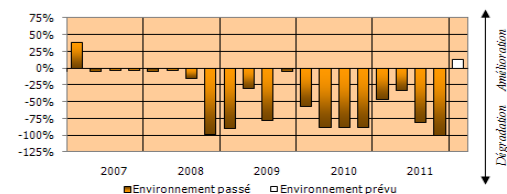
Effectifs



Climat social



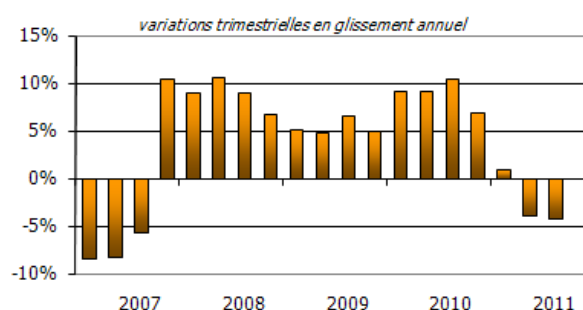
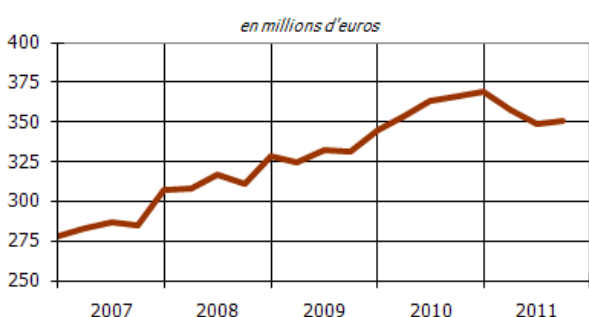
Environnement économique



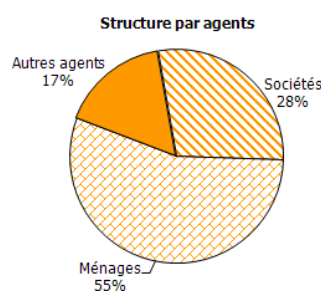
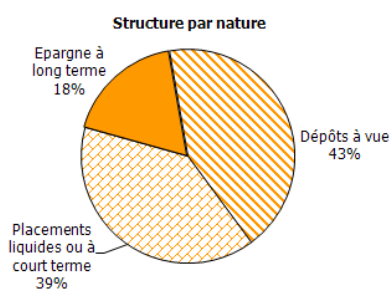
3. LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

										Variations	
	30-sept-06	30-sept-07	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	1 an	1 trim.
Sociétés	105,585	70,506	72,692	85,891	103,607	122,234	105,776	93,902	99,154	-4,3%	5,6%
Dépôts à vue	39,051	55,809	57,002	69,731	71,020	77,218	74,378	64,445	62,321	-12,2%	-3,3%
Placements liquides ou à court terme	66,398	14,564	15,550	15,991	32,408	44,847	31,221	29,286	36,652	13,1%	25,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Placements indexés sur les taux du marché	66,398	14,564	15,550	15,991	32,408	44,847	31,221	29,286	36,652	13,1%	25,2%
dont comptes à terme	5,365	6,876	6,375	6,477	7,858	12,020	6,687	10,154	19,465	147,7%	91,7%
dont OPCVM monétaires	1,329	1,364	1,416	1,514	1,963	2,112	12,769	10,727	8,582	337,2%	-20,0%
dont certificats de dépôts	59,168	5,466	7,295	8,000	22,587	30,715	11,765	8,405	8,605	-61,9%	2,4%
Epargne à long terme	0,136	0,133	0,140	0,169	0,179	0,169	0,171	0,171	0,181	1,2%	5,9%
dont OPCVM non monétaires	0,046	0,048	0,066	0,069	0,069	0,069	0,069	0,069	0,070	0,9%	1,4%
Ménages	109,969	132,830	159,709	172,890	184,874	189,193	192,835	198,107	193,622	4,7%	-2,3%
Dépôts à vue	42,825	52,793	55,890	56,245	61,523	61,345	61,420	64,147	60,641	-1,4%	-5,5%
Placements liquides ou à court terme	45,833	54,784	62,987	63,682	66,060	69,726	69,688	71,717	70,771	7,1%	-1,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	36,303	39,413	43,320	53,505	56,672	59,969	61,465	63,481	62,153	9,7%	-2,1%
Livrets ordinaires	34,188	37,135	40,738	45,665	44,885	46,662	46,907	48,147	46,483	3,6%	-3,5%
Livrets A et bleus	0,000	0,000	0,000	4,761	7,731	9,079	10,312	10,881	11,223	45,2%	3,1%
Livrets jeunes	0,000	0,040	0,041	0,103	0,184	0,199	0,233	0,231	0,202	9,7%	-12,6%
Livrets d'épargne populaire	0,010	0,009	0,000	0,043	0,055	0,069	0,035	0,034	0,036	-34,5%	5,9%
CODEVI	0,057	0,077	0,114	0,187	0,270	0,315	0,310	0,357	0,374	38,6%	4,8%
Comptes d'épargne logement	2,048	2,152	2,427	2,746	3,548	3,646	3,668	3,832	3,836	8,1%	0,1%
Placements indexés sur les taux du marché	9,530	15,371	19,667	10,177	9,388	9,756	8,223	8,236	8,618	-8,2%	4,6%
dont comptes à terme	5,330	10,714	17,219	8,609	8,360	8,697	7,373	7,596	7,948	-4,9%	4,6%
dont bons de caisse	3,581	3,314	1,707	0,590	0,000	0,318	0,237	0,000	0,000	-	-
dont OPCVM monétaires	0,619	1,343	0,741	0,978	1,028	0,741	0,614	0,640	0,670	-34,8%	4,7%
Epargne à long terme	21,311	25,253	40,832	52,963	57,290	58,122	61,727	62,242	62,210	8,6%	-0,1%
Plans d'épargne logement	9,927	11,365	11,895	8,785	16,450	17,606	17,974	18,239	18,426	12,0%	1,0%
Plans d'épargne populaire	0,285	0,261	0,179	4,224	0,252	0,254	0,181	0,181	0,181	-28,2%	0,0%
Autres comptes d'épargne	0,015	0,056	0,036	0,450	0,094	0,479	0,048	0,060	0,092	-2,0%	53,2%
Portefeuille-titres	0,554	0,441	0,174	1,023	1,513	1,259	1,328	0,991	0,767	-49,3%	-22,6%
OPCVM non monétaires	2,370	2,769	3,467	3,937	5,459	5,650	5,797	5,854	5,630	3,1%	-3,8%
Contrats d'assurance-vie	8,160	10,361	25,081	34,544	33,523	32,875	36,398	36,917	37,114	10,7%	0,5%
Autres agents	86,427	81,680	78,151	72,360	77,209	57,575	58,371	56,994	57,535	-25,5%	0,9%
Dépôts à vue	26,809	30,245	34,551	29,315	30,406	27,707	27,141	27,131	26,495	-12,9%	-2,3%
Placements liquides ou à court terme	43,606	38,161	30,326	29,771	33,446	29,699	31,014	29,642	30,807	-7,9%	3,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,485	1,499	1,764	2,283	3,438	3,267	3,579	2,769	2,884	-16,1%	4,1%
Placements indexés sur les taux du marché	42,121	36,662	28,562	27,488	30,008	26,431	27,435	26,873	27,923	-6,9%	3,9%
dont comptes à terme	41,154	35,301	27,223	26,273	29,281	26,431	27,435	26,873	27,923	-4,6%	3,9%
Epargne à long terme	16,012	13,274	13,274	13,274	13,357	0,170	0,215	0,221	0,234	-98,3%	5,8%
TOTAL	301,981	285,016	310,552	331,141	365,690	369,002	356,982	349,002	350,311	-4,2%	0,4%
Dépôts à vue	108,685	138,847	147,443	155,291	162,950	166,270	162,939	155,723	149,456	-8,3%	-4,0%
Placements liquides ou à court terme	155,837	107,509	108,863	109,444	131,914	144,271	131,924	130,645	138,230	4,8%	5,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	37,788	40,912	45,084	55,788	60,110	63,237	65,044	66,250	65,037	8,2%	-1,8%
Placements indexés sur les taux du marché	118,049	66,597	63,779	53,656	71,804	81,035	66,880	64,395	73,194	1,9%	13,7%
Epargne à long terme	37,459	38,660	54,246	66,406	70,826	58,461	62,119	62,634	62,624	-11,6%	0,0%

Ensemble des actifs financiers



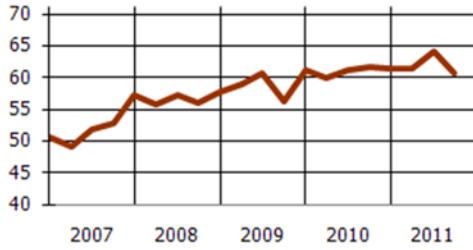
Structure des actifs financiers au 30 septembre 2011



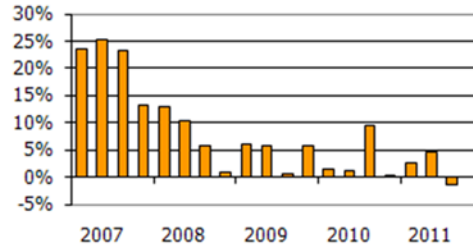
Les placements des ménages

Dépôts à vue

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

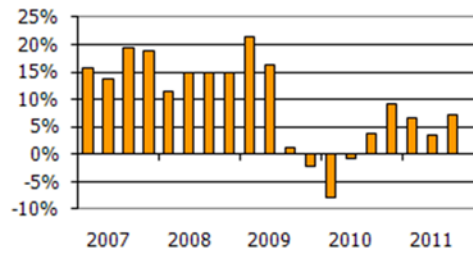


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

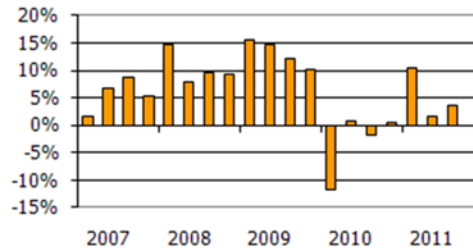


Livrets ordinaires

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

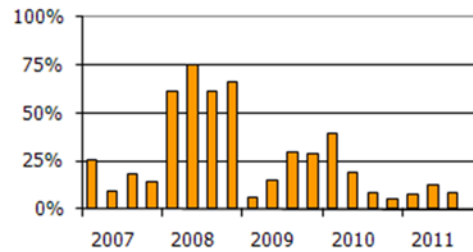


Epargne à long terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

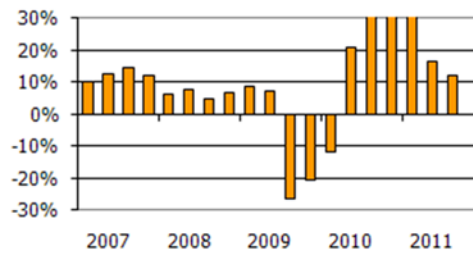


Plans d'épargne logement

en millions d'euros



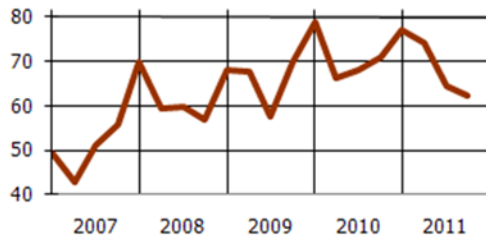
Variations trimestrielles en glissement annuel



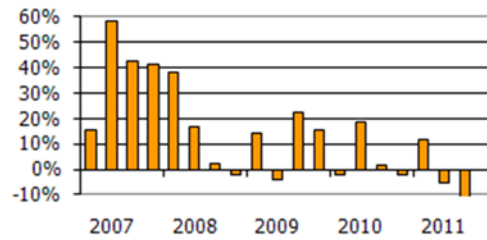
Les disponibilités des entreprises

Dépôts à vue

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

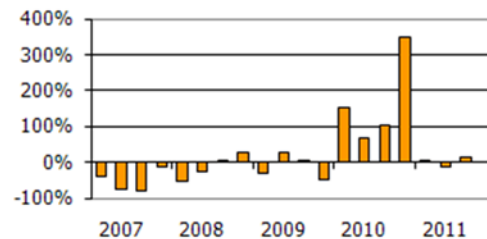


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

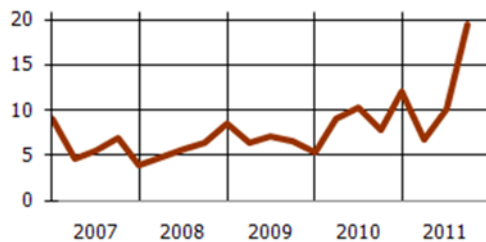


Variations trimestrielles en glissement annuel

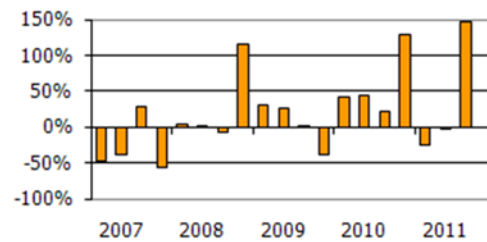


Dépôts à terme

en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel

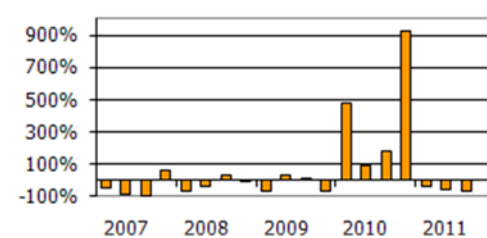


Certificats de dépôt

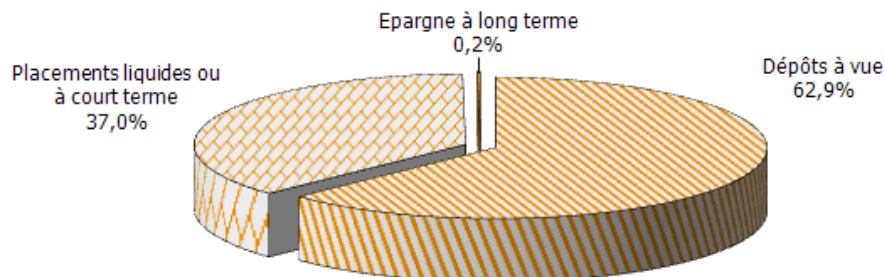
en millions d'euros



Variations trimestrielles en glissement annuel



Répartition des actifs financiers des entreprises par nature au 30 septembre 2011



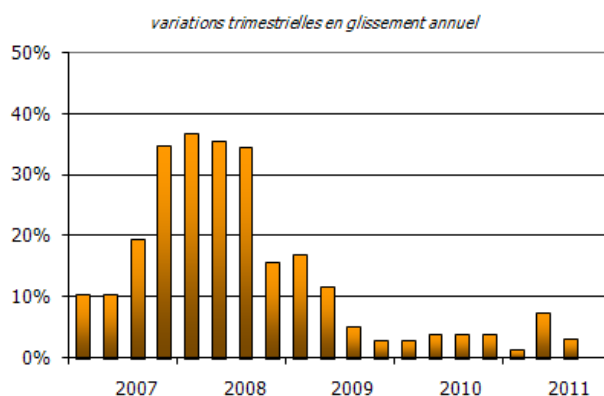
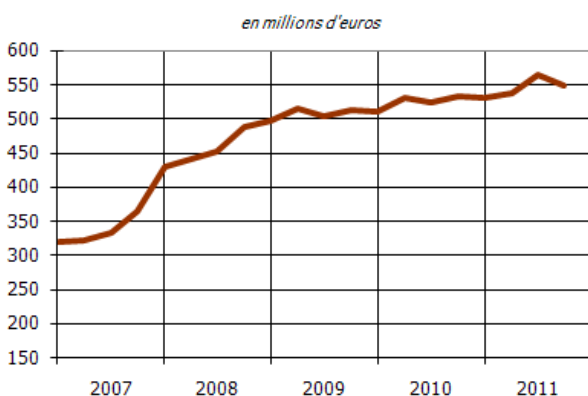
4. LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux (*)

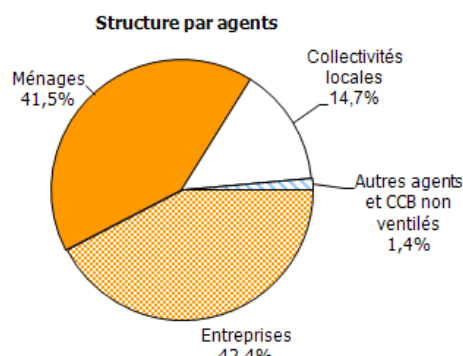
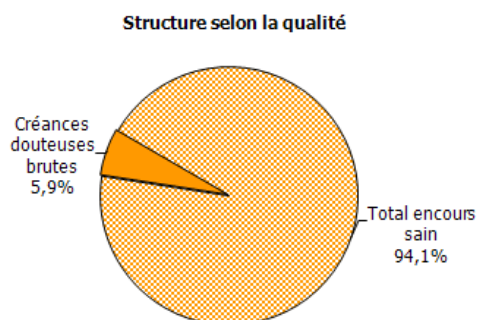
	Montants en millions au									Variations	
	30-sept-06	30-sept-07	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	1 an	1 trim.
Entreprises	114,932	158,521	233,144	243,230	234,857	237,150	232,093	235,783	233,059	-0,8%	-1,2%
Crédits d'exploitation	26,277	36,650	53,121	48,490	32,949	25,503	25,401	30,834	32,401	-1,7%	5,1%
Créances commerciales	4,709	6,047	4,250	3,279	2,425	2,839	2,214	2,251	2,400	-1,0%	6,6%
Crédits de trésorerie	15,561	14,729	21,006	20,686	21,658	16,883	16,351	21,439	22,063	1,9%	2,9%
dont entrepreneurs individuels	1,949	2,919	3,772	4,158	4,522	4,417	4,428	4,460	4,363	-3,5%	-2,2%
Comptes ordinaires débiteurs	6,007	15,874	27,865	24,525	8,867	5,781	6,837	7,144	7,938	-10,5%	11,1%
Affacturage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Crédits d'investissement	79,544	104,873	144,039	160,936	169,022	178,843	174,756	173,539	168,874	-0,1%	-2,7%
Crédits à l'équipement	74,712	97,474	136,566	155,786	164,634	175,418	171,711	170,910	166,674	1,2%	-2,5%
dont entrepreneurs individuels	6,826	6,792	8,171	6,882	5,848	5,766	5,615	5,343	5,454	-6,7%	2,1%
Crédit-bail	4,832	7,399	7,473	5,150	4,388	3,425	3,045	2,629	2,200	-49,9%	-16,3%
Crédits à l'habitat	5,394	13,505	33,757	31,901	29,850	29,718	29,575	29,184	30,011	0,5%	2,8%
Autres crédits	3,717	3,493	2,227	1,903	3,036	3,086	2,361	2,227	1,774	-41,6%	-20,3%
Ménages	120,437	148,981	192,174	205,613	220,660	224,430	221,602	226,864	228,118	3,4%	0,6%
Crédits à la consommation	67,893	85,353	105,411	110,865	109,487	109,136	107,357	111,373	110,768	1,2%	-0,5%
Crédits de trésorerie	63,186	78,839	98,884	104,492	103,488	103,217	101,511	105,728	104,603	1,1%	-1,1%
Comptes ordinaires débiteurs	3,592	4,597	4,411	4,453	3,988	3,980	3,867	3,671	4,425	11,0%	20,5%
Crédit-bail	1,115	1,917	2,116	1,920	2,012	1,938	1,980	1,973	1,740	-13,5%	-11,8%
Crédits à l'habitat	52,006	63,611	86,717	94,658	111,173	115,294	114,244	115,491	117,351	5,6%	1,6%
Autres crédits	0,538	0,017	0,046	0,090	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Collectivités locales	62,867	49,646	56,468	56,876	71,336	64,365	78,191	93,616	80,769	13,2%	-13,7%
Crédits d'exploitation	0,000	2,550	15,374	9,908	14,288	7,363	5,933	7,013	3,111	-78,2%	-55,6%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	12,689	6,904	6,064	2,414	0,650	0,462	0,000	-100,0%	-100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,000	2,550	2,685	3,004	8,224	4,949	5,283	6,551	3,111	-62,2%	-52,5%
Crédits d'investissement	36,481	29,666	27,496	33,774	49,132	49,086	64,342	83,329	74,385	51,4%	-10,7%
Crédits à l'équipement	36,475	29,607	27,383	33,695	49,088	49,052	64,315	83,308	74,368	51,5%	-10,7%
Crédit-bail	0,006	0,059	0,113	0,079	0,043	0,034	0,026	0,021	0,016	-62,1%	-23,2%
Crédits à l'habitat	4,376	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	22,010	17,430	13,598	13,194	7,916	7,916	7,916	3,274	3,274	-58,6%	0,0%
Autres agents et CCB non ventilés	6,290	6,449	7,253	8,083	6,514	5,805	6,624	7,931	7,932	21,8%	0,0%
Total concours sain	304,526	363,597	489,039	513,802	533,367	531,750	538,510	564,194	549,879	3,1%	-2,5%
Créances douteuses brutes	29,408	43,792	18,712	24,997	35,153	27,879	29,039	31,849	34,398	-2,1%	8,0%
Créances douteuses nettes	23,632	30,796	11,413	15,447	23,635	15,814	16,286	17,310	19,286	-18,4%	11,4%
Provisions	5,776	12,996	7,299	9,550	11,517	12,065	12,754	14,539	15,112	31,2%	3,9%
Total concours brut	333,934	407,389	507,751	538,799	568,519	559,630	567,549	596,043	584,276	2,8%	-2,0%
Taux de créances douteuses	8,8%	10,7%	3,7%	4,6%	6,2%	5,0%	5,1%	5,3%	5,9%	-0,3	0,5
Taux de provisionnement	19,6%	29,7%	39,0%	38,2%	32,8%	43,3%	43,9%	45,6%	43,9%	11,2	-1,7

(*) Changement de périmètre ECL (Cf. Avertissement en-tête de la méthodologie, page 3).

Encours de crédit sain des EC locaux

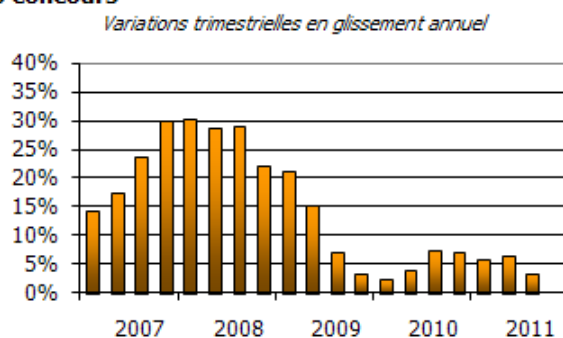
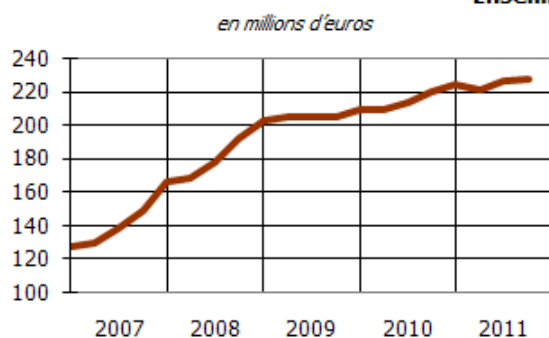


Structure des passifs financiers au 30 septembre 2011

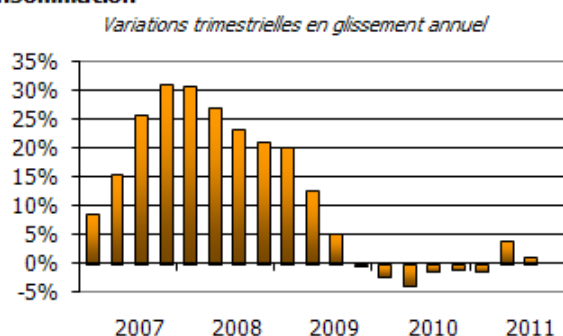
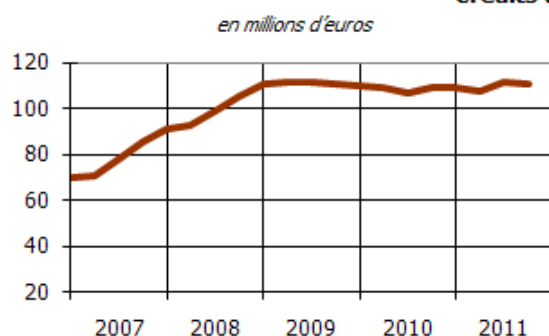


L'endettement des ménages

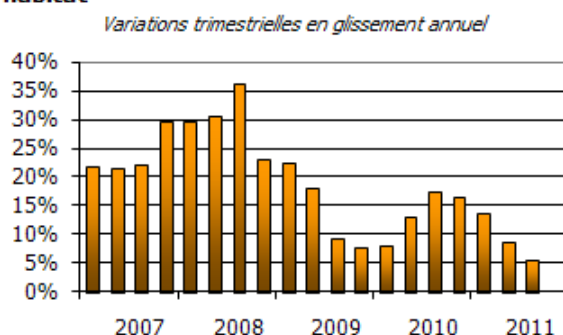
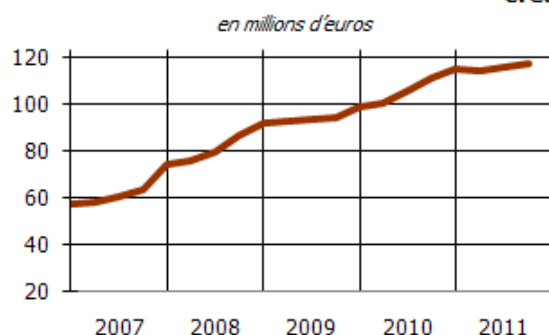
Ensemble des concours



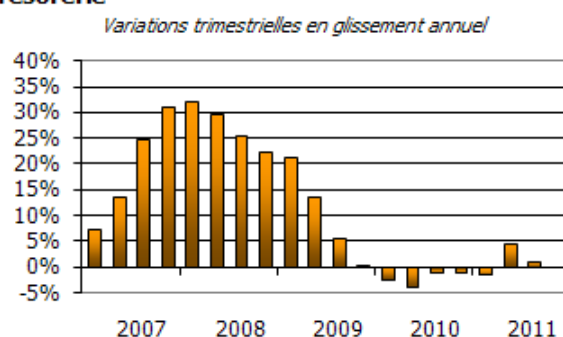
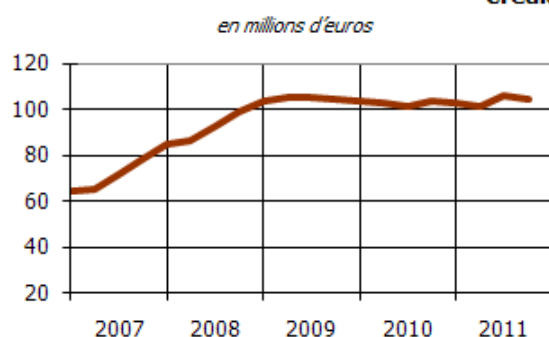
Crédits à la consommation



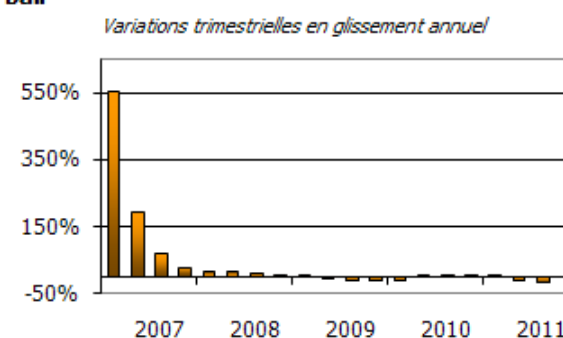
Crédits à l'habitat



Crédits de trésorerie

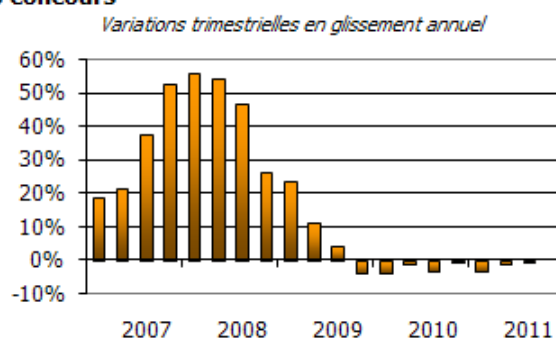
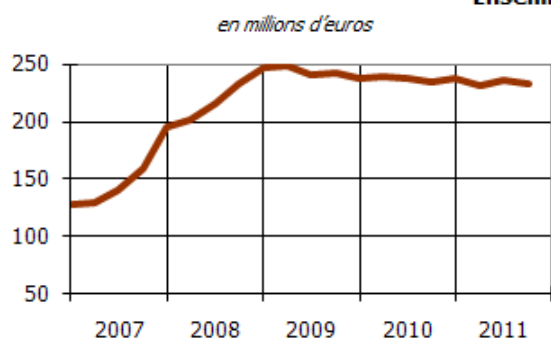


Crédit-bail

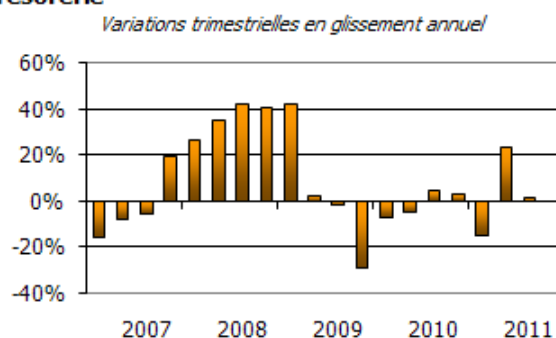
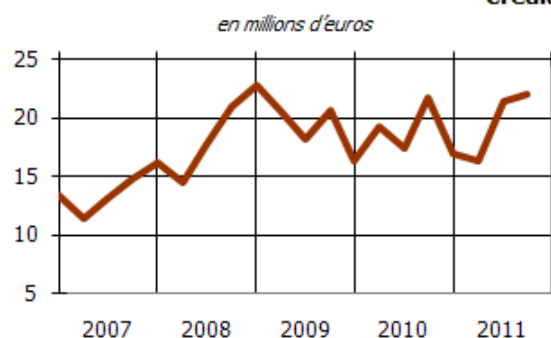


L'endettement des entreprises

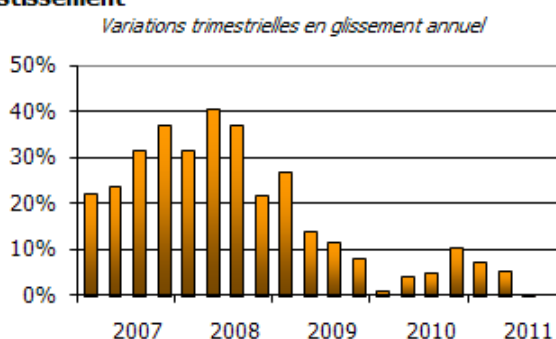
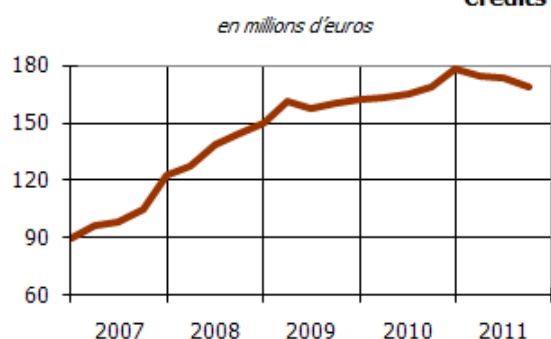
Ensemble des concours



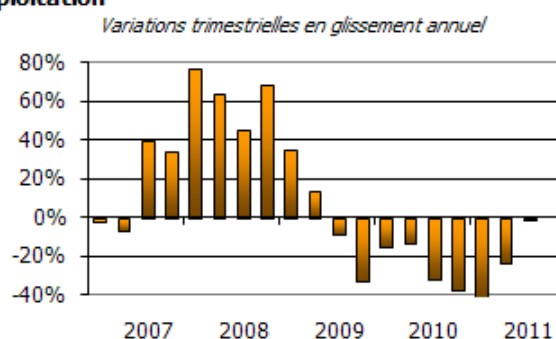
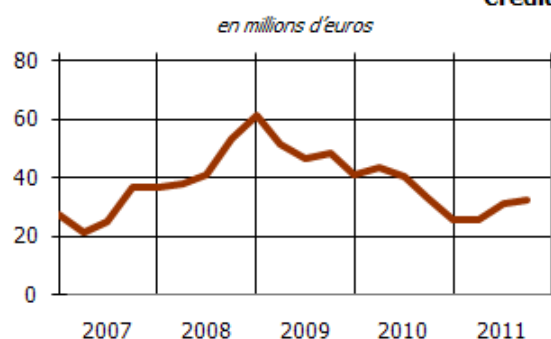
Crédits de trésorerie



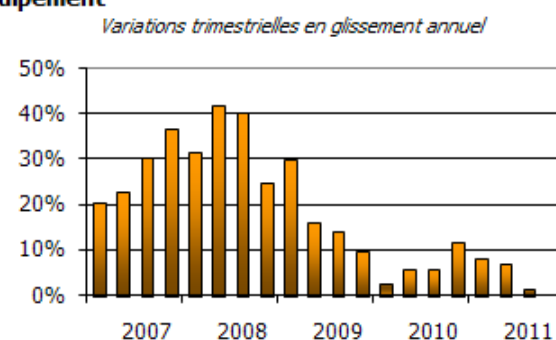
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation



Crédits d'équipement

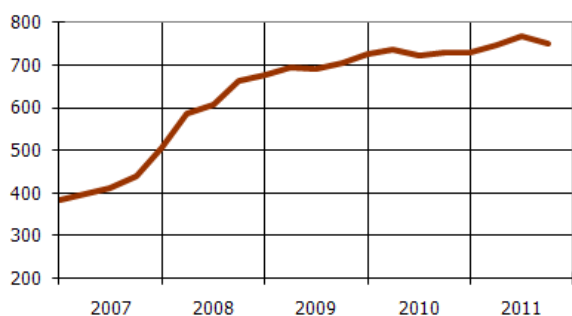


4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

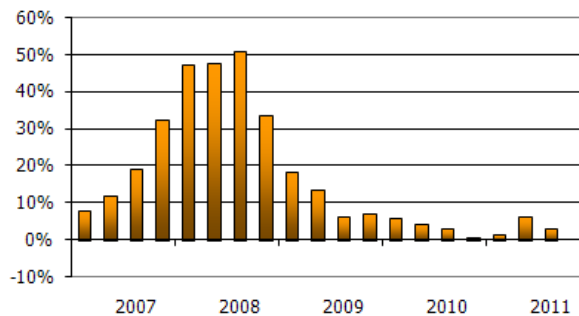
	Montants en millions au									Variations	
	30-sept-06	30-sept-07	30-sept-08	30-sept-09	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	30-juin-11	30-sept-11	1 an	1 trim.
Entreprises	149,691	190,325	268,107	273,171	259,624	267,494	272,865	274,933	270,541	4,2%	-1,6%
Crédits d'exploitation	26,593	37,077	54,772	49,363	33,798	26,889	25,980	31,381	32,655	-3,4%	4,1%
Créances commerciales	4,709	6,047	4,250	3,279	2,425	2,839	2,214	2,251	2,400	-1,0%	6,6%
Crédits de trésorerie	15,561	14,730	21,324	20,770	21,727	16,967	16,351	21,574	22,198	2,2%	2,9%
dont entrepreneurs individuels	1,949	2,920	3,772	4,158	4,522	4,432	4,428	4,595	4,498	-0,5%	-2,1%
Comptes ordinaires débiteurs	6,014	15,874	27,865	24,525	8,867	6,432	6,837	7,144	7,938	-10,5%	11,1%
Affacturage	0,309	0,426	1,333	0,789	0,780	0,651	0,579	0,412	0,119	-84,7%	-71,1%
Crédits d'investissement	89,284	112,278	153,868	169,106	173,478	188,527	195,837	193,337	188,159	8,5%	-2,7%
Crédits à l'équipement	80,877	100,961	142,125	160,025	168,339	183,994	191,803	189,811	185,099	10,0%	-2,5%
dont entrepreneurs individuels	7,349	7,033	8,276	7,056	6,540	6,451	6,420	6,181	6,301	-3,7%	1,9%
Crédit-bail	8,407	11,317	11,743	9,081	5,139	4,533	4,034	3,526	3,061	-40,4%	-13,2%
Crédits à l'habitat	30,097	37,477	57,240	52,799	49,312	48,992	48,687	47,989	47,954	-2,8%	-0,1%
Autres crédits	3,717	3,493	2,227	1,903	3,036	3,086	2,361	2,227	1,774	-41,6%	-20,3%
Ménages	130,885	160,497	204,712	218,652	233,485	237,210	234,220	239,415	242,387	3,8%	1,2%
Crédits à la consommation	72,622	90,699	111,438	117,734	114,300	113,501	111,796	116,037	115,791	1,3%	-0,2%
Crédits de trésorerie	64,679	80,949	101,675	108,125	108,299	107,580	105,930	110,377	109,610	1,2%	-0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	3,592	4,597	4,411	4,453	3,990	3,982	3,887	3,687	4,441	11,3%	20,5%
Crédit-bail	4,351	5,153	5,352	5,156	2,012	1,938	1,980	1,973	1,740	-13,5%	-11,8%
Crédits à l'habitat	57,725	69,781	93,228	100,828	119,184	123,709	122,424	123,378	126,596	6,2%	2,6%
Autres crédits	0,538	0,017	0,046	0,090	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Collectivités locales	81,445	70,703	149,405	170,662	165,395	157,178	169,479	184,074	168,622	2,0%	-8,4%
Crédits d'exploitation	0,000	2,550	32,874	24,708	14,288	7,363	6,048	7,013	3,111	-78,2%	-55,6%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	30,189	21,704	6,064	2,414	0,650	0,462	0,000	-100,0%	-100,0%
Comptes ordinaires débiteurs	0,000	2,550	2,685	3,004	8,224	4,949	5,398	6,551	3,111	-62,2%	-52,5%
Crédits d'investissement	55,059	50,723	102,933	132,147	142,124	140,787	154,807	172,325	161,972	14,0%	-6,0%
Crédits à l'équipement	55,053	50,664	102,820	132,068	142,080	140,753	154,780	172,304	161,955	14,0%	-6,0%
Crédit-bail	0,006	0,059	0,113	0,079	0,043	0,034	0,026	0,021	0,016	-62,1%	-23,2%
Crédits à l'habitat	4,376	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	22,010	17,430	13,598	13,807	8,983	9,028	8,624	4,736	3,540	-60,6%	-25,3%
Autres agents et CCB non ventilés	8,084	19,410	42,586	43,246	70,180	69,336	69,628	70,677	69,752	-0,6%	-1,3%
Total concours sain	370,105	440,935	664,810	705,731	728,683	731,217	746,192	769,099	751,303	3,1%	-2,3%
Créances douteuses brutes	30,456	45,671	20,709	30,064	37,637	30,508	31,603	35,235	38,608	2,6%	9,6%
Créances douteuses nettes	24,481	32,675	13,410	20,514	26,119	18,443	18,850	20,696	23,496	-10,0%	13,5%
Provisions	5,975	12,996	7,299	9,550	11,517	12,065	12,754	14,539	15,112	31,2%	3,9%
Total concours brut	400,561	486,606	685,519	735,795	766,320	761,726	777,795	804,334	789,911	3,1%	-1,8%
Taux de créances douteuses	7,6%	9,4%	3,0%	4,1%	4,9%	4,0%	4,1%	4,4%	4,9%	0,0	0,5
Taux de provisionnement	19,6%	28,5%	35,2%	31,8%	30,6%	39,5%	40,4%	41,3%	39,1%	8,5	-2,2

Encours de crédit sain total

en millions d'euros

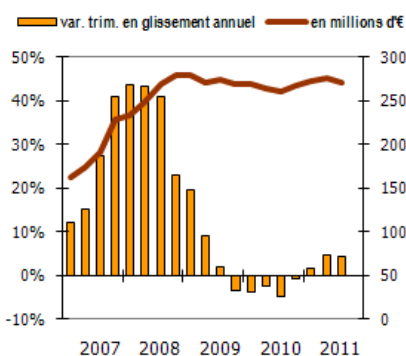


Variations trimestrielles en glissement annuel

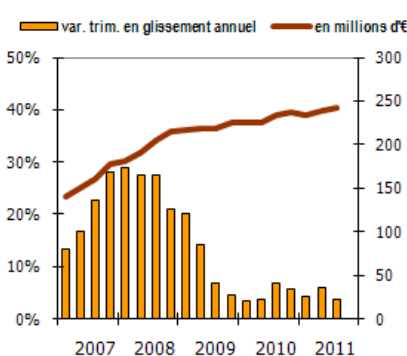


Concours consentis par l'ensemble des EC

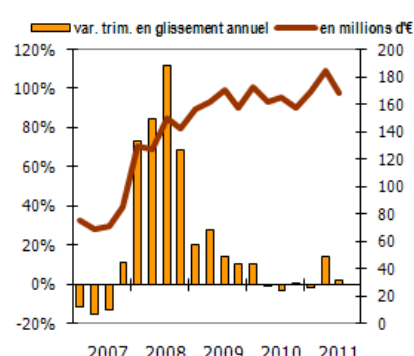
Encours de crédit aux entreprises



Encours de crédit aux ménages

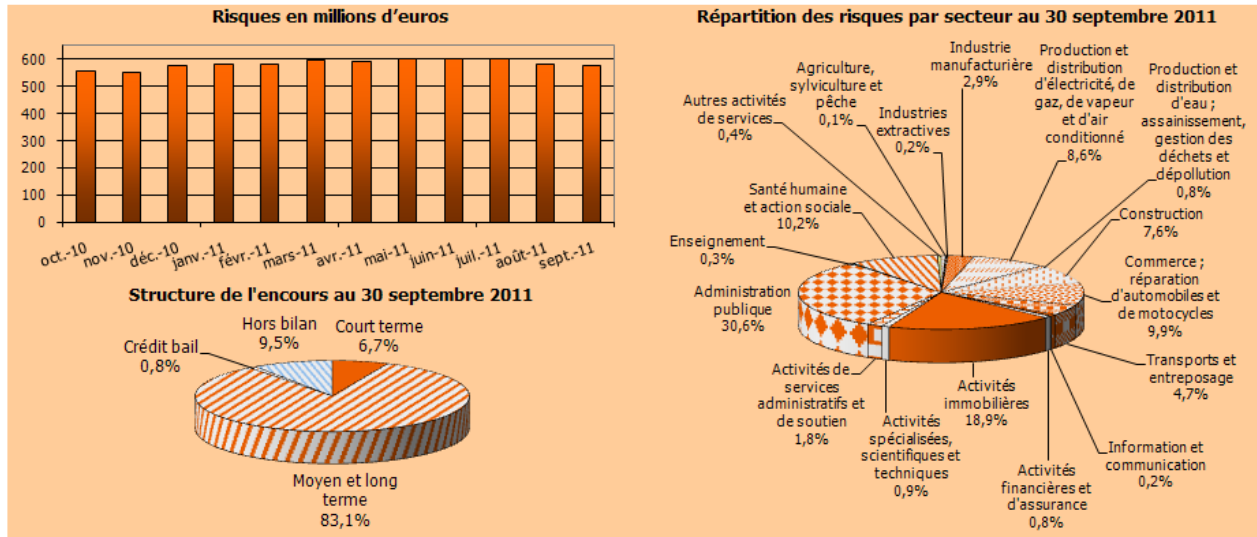


Encours de crédit aux collectivités locales

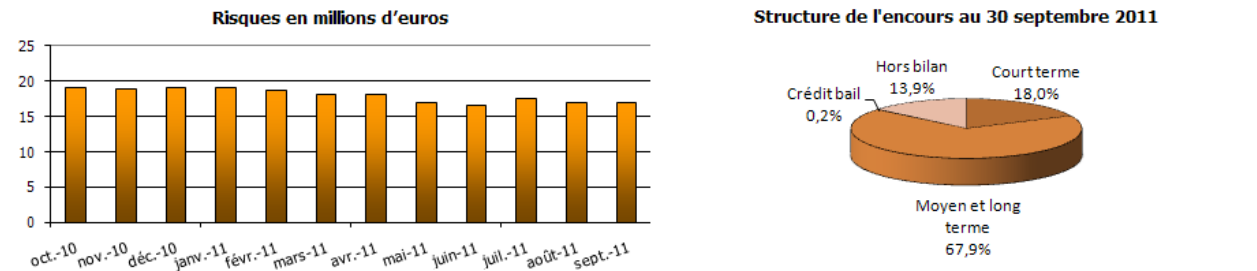


5. RISQUES SECTORIELS

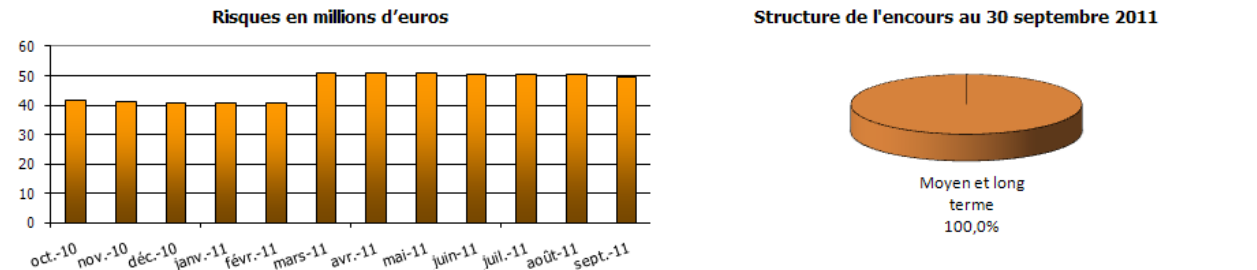
Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France



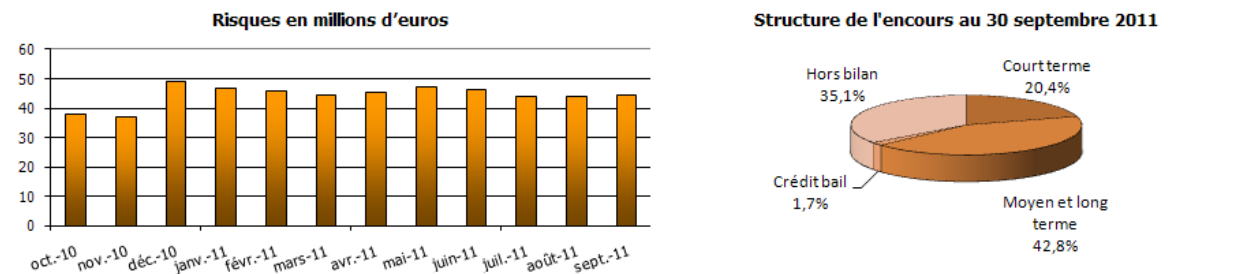
Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière



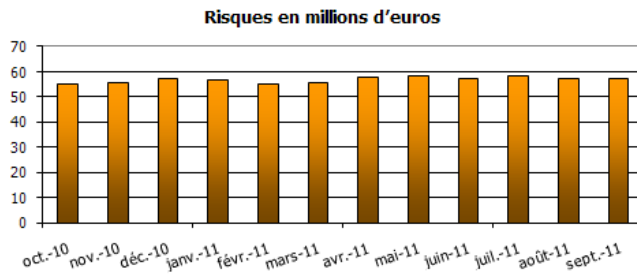
Risques bancaires sur le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné



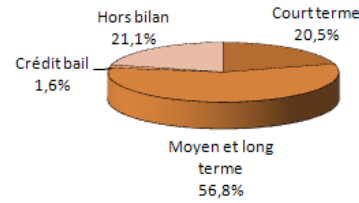
Risques bancaires sur le secteur de la construction



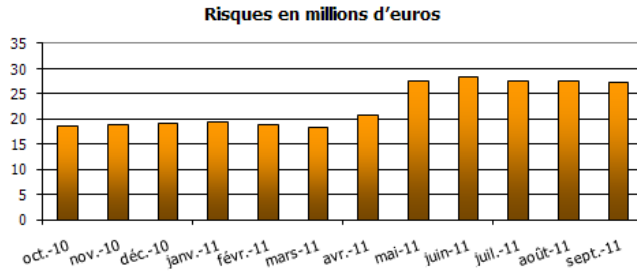
Risques bancaires sur le secteur du commerce; réparation d'automobiles et de motocycles



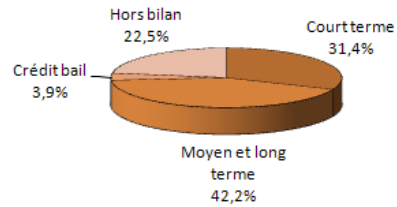
Structure de l'encours au 30 septembre 2011



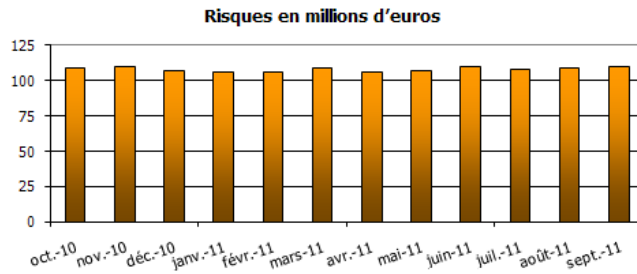
Risques bancaires sur le secteur des transports et entreposage



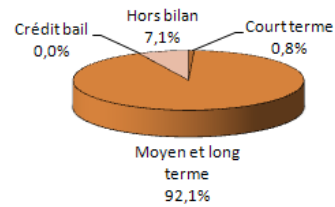
Structure de l'encours au 30 septembre 2011



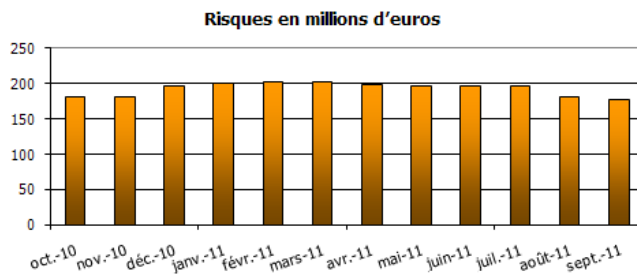
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



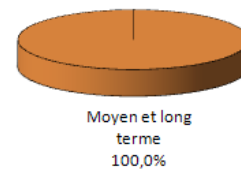
Structure de l'encours au 30 septembre 2011



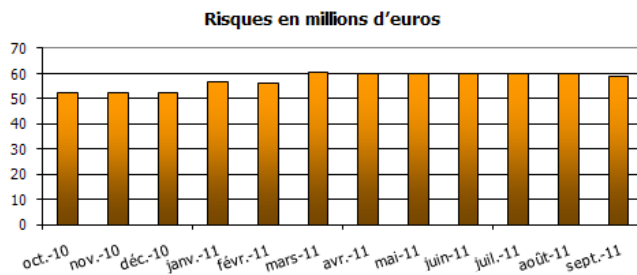
Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



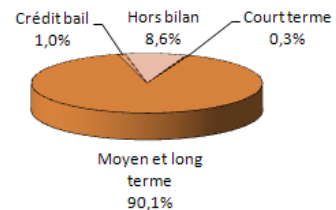
Structure de l'encours au 30 septembre 2011



Risques bancaires sur le secteur de la santé humaine et de l'action sociale



Structure de l'encours au 30 septembre 2011



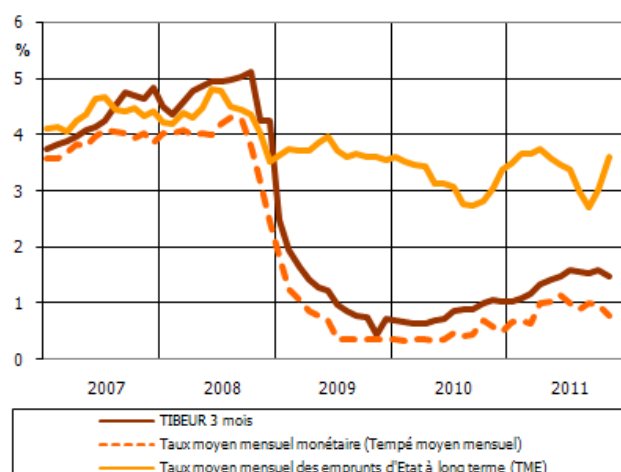
6. RAPPEL DES TAUX

6.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (14/12/2011)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (14/12/2011)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (14/12/2011)	1,75%

TAUX D'INTERET LEGAL	
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)	0,65%
ANNEE 2009 (JO du 11/02/2009)	3,79%

6.2 Principaux taux de marché



6.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Seuil de l'usure application à compter						
	du 3e trimestre 2010	du 4e trimestre 2010	du 1er trimestre 2011	du 2e trimestre 2011	du 3e trimestre 2011	du 4e trimestre 2011	
PARTICULIERS	Prêts immobiliers						
	- Prêts à taux fixe	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%	6,23%
	- Prêts à taux variable	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%	5,61%
	- Prêts relais	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%	6,28%
	Autres prêts						
- Prêts d'un montant < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires - Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	21,15%	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	21,03%	
	19,27%	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%	19,27%	
	8,61%	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%	12,76%	
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises **						
	- Découverts en compte***	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%	13,84%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

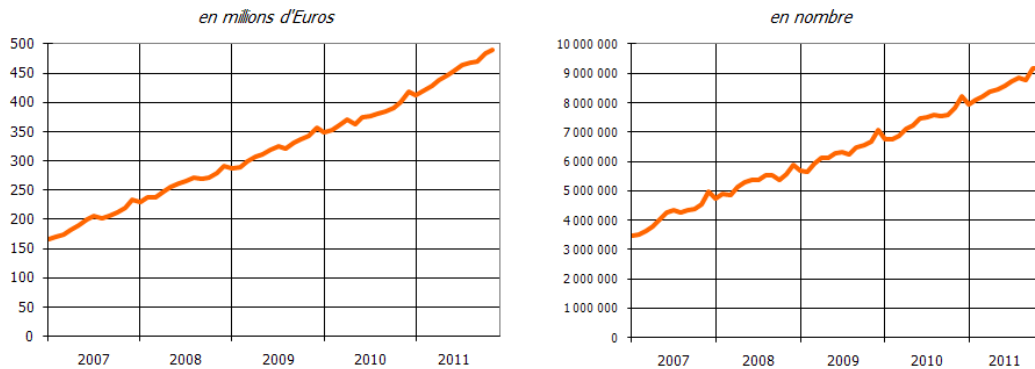
(**) Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

(***) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

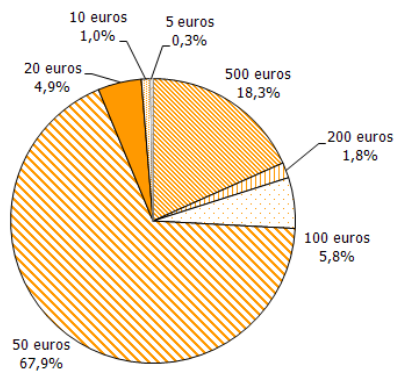
7. MONNAIE FIDUCIAIRE

7.1 Emission mensuelle de billets euros

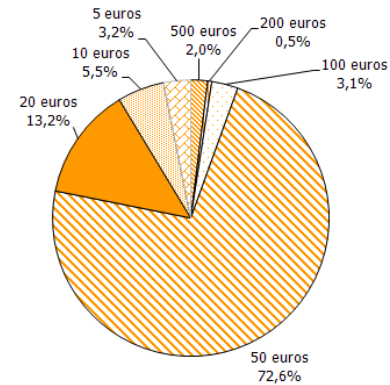
Emissions nettes cumulées de billets au 30 novembre 2011



Répartition des billets en valeur

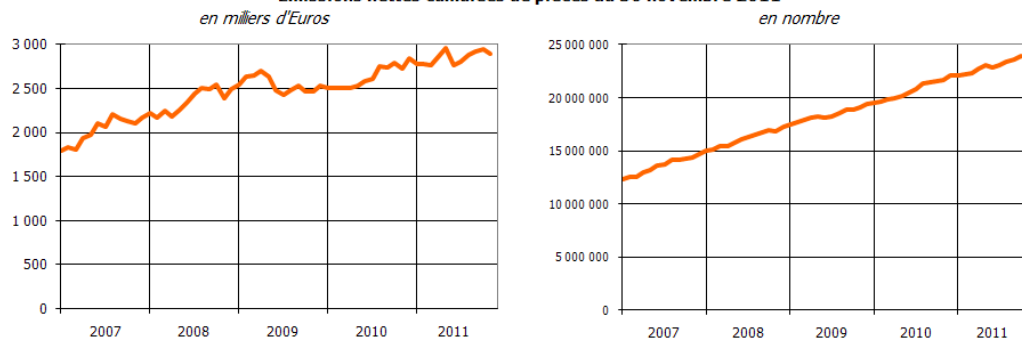


Répartition des billets en volume

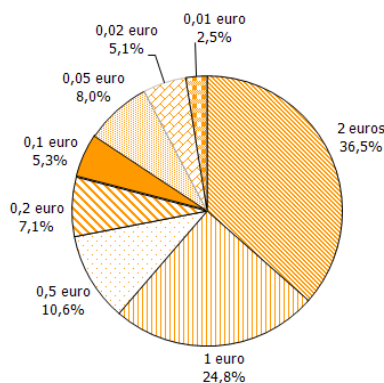


7.2 Emission mensuelle de pièces euros

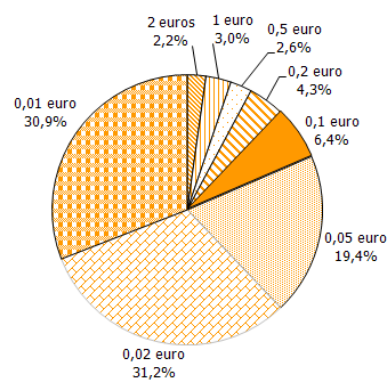
Emissions nettes cumulées de pièces au 30 novembre 2011



Répartition des pièces en valeur



Répartition des pièces en volume



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Avenue de la Préfecture – B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Téléphone : 0269 61 05 05 – Télécopie : 0269 61 05 02
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer en décembre 2011
Dépôt légal : décembre 2011 - n° ISSN : 0296-3116